

commerciaux avec les Américains. Nous ne voulons pas devenir des Américains -- et ils ne veulent pas que nous le devenions. En ce qui touche notre souveraineté culturelle, je pense que vous savez ce que sera la position du Canada à la table de négociation. Si vous ne le savez pas, les Américains le savent certainement. Notre position est celle-ci: notre souveraineté culturelle n'est pas négociable. Nos programmes sociaux ne le sont pas non plus. C'est là notre affaire, et l'affaire de personne d'autre.

Permettez-moi de pousser la question plus loin. Notre souveraineté culturelle et nos programmes sociaux dépendent de notre capacité de soutenir la croissance économique, laquelle est directement liée à notre capacité de commercer. Seule une économie forte peut garantir les institutions culturelles qui nous donnent notre unicité. Seule une économie forte nous permettra de soutenir nos soins de santé, nos programmes d'assurance-chômage, nos paiements de péréquation aux régions. Si notre économie était faible, nos programmes sociaux en souffriraient sûrement et notre souveraineté culturelle s'en trouverait affaiblie. Il est difficile de maintenir sa fierté lorsque l'on mendie le chapeau à la main.

Il n'y a en ceci rien de nouveau ou d'inhabituel. Nous sommes largement devenus ce que nous sommes aujourd'hui grâce à plus de 50 ans de négociation d'accords qui ont élargi notre commerce avec l'ensemble du monde. L'un après l'autre, ces accords nous ont donné les moyens de nous développer et de prospérer, et notre prospérité nous a permis d'appuyer et de soutenir notre vibrante communauté culturelle. Elle nous a aidés à bâtir des institutions et des programmes sociaux qui reflètent véritablement les valeurs et les attitudes des Canadiens.

La question n'est donc pas de savoir si notre souveraineté culturelle et nos institutions sociales peuvent survivre à une libéralisation du commerce avec les Américains. La question est de savoir si elles pourraient survivre si notre commerce était restreint.

Je pourrais mentionner qu'il existe de nombreux précédents à un accord bilatéral de commerce entre nous. Il y a 50 ans, le monde traversait la pire phase de la Grande Dépression, et les guerres commerciales qui avaient été déclenchées avaient empiré les choses. Le Canada et les États-Unis ont été les premiers à réagir au protectionnisme latent de l'époque. En 1935, nous avons conclu un accord bilatéral visant à abaisser les barrières, accord dont les principes sont devenus le fondement du système commercial multilatéral que nous avons aujourd'hui.